Décembre 2005





Food and Agriculture Organization of the United Nations

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Première session

Rome, 3 – 7 avril 2006

Questions liées à l'entrée en vigueur – Note relative aux procédures de la CIMP/CMP Liste des procédures à appliquer à la CMP

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

- 1. La Conférence de la FAO a été l'Organe directeur de la CIPV jusqu'à l'entrée en vigueur des amendements de 1997. Par la Résolution 12/97, adoptée à sa vingt-neuvième session, la Conférence de la FAO a créé la Commission intérimaire des mesures phytosanitaires (CIMP) et elle a lui a délégué une partie de ses responsabilités. Les décisions prises par la Conférence de la FAO et par la CIMP sont dotées d'effet, sauf décision contraire de la CMP.
- 2. La CIMP a cessé de faire office d'Organe directeur après l'entrée en vigueur des amendements de 1997 de la CIPV et ses organes subsidiaires cesseront aussi de se réunir. En conséquence, les décisions relatives au fonctionnement de la CIPV, à la création d'organes subsidiaires et à leur fonctionnement sont sans incidence sur la CMP. Celle-ci devra adopter son propre règlement intérieur, créer ses organes subsidiaires et établir leur mandat, leur règlement intérieur et leur composition.
- 3. On trouvera à l'annexe 1 la liste des décisions de la CIMP qui continuent à s'appliquer après que la Conférence de la FAO/CIMP a cessé d'être l'Organe directeur de la CIPV. Pour les décisions qui doivent être prises par la CMP, le point correspondant de l'ordre du jour est indiqué, en lieu et place de la décision pertinente de la CIMP.
- 4. Les titres suivent ceux des orientations stratégiques (à l'exception des décisions relatives aux ORPV, qui font l'objet d'une section distincte) et leur agencement suit celui du Manuel de procédure. Les sections sont les suivantes:
 - Cadre administratif
 - Établissement de normes
 - Échange d'informations
 - Règlement des différends
 - Assistance technique
 - Coopération avec les organisations internationales pertinentes
 - Organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV)

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

2 CPM 2006/INF/2

Annexe 1

LISTE DES DÉCISIONS DE LA CIMP

1. Cadre administratif	
1.1 Financement et ressources affectés au programme de travail de la CIMP	
Procédures de planification budgétaire et d'établissement de rapports	Rapport de la cinquième session de la CIMP (2003), paragraphe 88.2; Annexe XII
Établissement du Fonds fiduciaire de la CIPV	Rapport de la cinquième session de la CIMP (2003), paragraphe 86
	Rapport de la sixième session de la CIMP (2004), paragraphe 73
Affectation de fonds	Rapport de la sixième session de la CIMP (2004), paragraphe 73.2-4; Appendice VII Rapport de la septième session de la CIMP (2005), paragraphe 115.3-4
Directives financières concernant le Fonds fiduciaire de la CIPV	Rapport de la septième session de la CIMP (2005), paragraphe 111.1; Appendice XVI
1.2 Évaluation de la CIPV	
Approche en deux phases de l'évaluation de la CIPV et de son financement	Rapport de la septième session de la CIMP (2005), Appendice XIV
1.3 Planification	
Plan stratégique	Rapport de la troisième session de la CIMP (2001), Annexe XVII, Section II. Le plan stratégique a été mis à jour chaque année – 2005 voir le Rapport de la septième session de la CIMP, paragraphe 119.2 et Appendice XVII
Plan d'activités	Rapport de la sixième session de la CIMP (2004), paragraphe 74
	Rapport de la septième session de la CIMP (2005), paragraphe 119
1.4 Organes administratifs	
Commission des mesures phytosanitaires	
Mandat	Article XI.2 de la CIPV
Règlement intérieur	Voir point 4 de l'ordre du jour de la première session de la CMP
Bureau	
Composition	Régie par l'Article II. 1 du Règlement intérieur de la CMP
Élection et durée du mandat	Régie par l'Article II. 2 du Règlement intérieur de la CMP
Élection du rapporteur	Régie par l'Article II. 1 du Règlement intérieur de la CMP
Groupe de travail informel sur la planification stratégique et l'assistance technique (organe ad hoc)	
Mandat	Voir point 12.2.2 de l'ordre du jour de la première session de la CMP

CPM 2006/INF/2 3

2. Établissement de normes	
2.1 Procédures pour l'établissement de normes	
Procédures pour l'identification des thèmes et priorités en matière de normes	Rapport de la quatrième session de la CIMP (2002), paragraphe 90.2; Appendice XIV
	Rapport de la septième session de la CIMP (2005), paragraphe 93
Aperçu des procédures d'élaboration des NIMP	Rapport de la deuxième session de la CIMP (1999), Annexe VII; paragraphe 16
Consultation	Rapport de la sixième session de la CIMP (2004), Appendice IX; paragraphe 77
Adoption	Rapport de la sixième session de la CIMP (2004), Appendice IX
Processus accéléré d'établissement de normes	Rapport de la sixième session de la CIMP (2004), paragraphe 77.4; Appendice X
Autres considérations générales relatives aux procédures d'établissement de normes	
Considérations financières	Rapport de la deuxième session de la CIMP (1999), paragraphe 13; Annexe VII;
	Rapport de la troisième session de la CIMP (2001), paragraphe 16.2; Annexe VIII – paragraphe 5
Règles pour l'aide financière sélective à l'établissement de normes	Rapport de la quatrième session de la CIMP (2002), Appendice XI
Transparence et communication	Rapport de la deuxième session de la CIMP (1999), Annexe VII
Procédures pour la modification d'urgence ou la suspension de normes internationales pour les mesures phytosanitaires, après leur adoption	Rapport de la sixième session de la CIMP (2004), paragraphe 89
Recommandations sur l'utilisation des suppléments, annexes et appendices dans les NIMP	Rapport de la sixième session de la CIMP (2004), Appendice IX
Présentation, publication et distribution des NIMP	Rapport de la septième session de la CIMP (2005), paragraphe 39.1; Appendice II
Application des NIMP	Rapport de la troisième session de la CIMP (2001), paragraphe 7
Documents explicatifs, guides de formation et autres documents d'appui	Rapport de la sixième session de la CIMP (2004), paragraphe 111.1 à 111.4
2.2 Organes concernés par l'établissement de normes	
Comité des normes (organe subsidiaire de la CMP)	
Mandat	Voir point 6.1 de l'ordre du jour de la première session de la CMP
Règlement intérieur	Voir point 6.1 de l'ordre du jour de la première session de la CMP
Groupes techniques	
Recommandations sur l'utilisation de groupes techniques	Rapport de la sixième session de la CIMP (2004), Appendice IX
Mandat et règlement intérieur	En préparation
Groupes de travail d'experts	

4 CPM 2006/INF/2

Directives concernant la composition et	Rapport de la cinquième session de la CIMP
l'organisation	(2003), Annexe XV; paragraphe 106
1 8	Rapport de la sixième session de la CIMP
	(2004), Appendice IX
Directives pour le fonctionnement	Rapport de la septième session de la CIMP (2005), paragraphe 62.1; Appendice VI
Groupe de travail sur le Glossaire	Rapport de la deuxième session de la CIMP (1999), Annexe III
Rôle des responsables de NIMP	Rapport de la sixième session de la CIMP (2004), Appendice IX
3. Échange d'informations	
Recommandations sur l'échange d'informations	Rapport de la deuxième session de la CIMP (1999), paragraphe 20; Annexe X
Obligations en matière de notification découlant de la CIPV	Rapport de la troisième session de la CIMP (2001), Annexe XV, A à C
Points de contact	Rapport de la septième session de la CIMP (2005), paragraphe 28
Portail phytosanitaire international (PPI)	Rapport de la troisième session de la CIMP (2001), paragraphe 53
4 Dàglamant des différends	
4. Règlement des différends Organe subsidiaire chargé du règlement des	
différends) (organe subsidiaire de la CMP)	
Mandat	Voir point 6.2 de l'ordre du jour
Règlement intérieur	Voir point 6.2 de l'ordre du jour
Fonctions, structure et composition	Rapport de la troisième session de la CIMP (2001), paragraphe 22.3; Annexe XI, C et D
	Rapport de la quatrième session de la CIMP (2002), paragraphe 65; Appendice IX
	Rapport de la septième session de la CIMP (2005), paragraphe 167.1; Appendice XXIV
Procédures de règlement des différends	Rapport de la deuxième session de la CIMP (1999), paragraphe 17; Annexe IX
	Rapport de la troisième session de la CIMP (2001), paragraphe 22.2; Annexe XI, F à N
5. Assistance technique	
Recommandations	Rapport de la troisième session de la CIMP (2001), Annexe XVI, A à C
Outil d'évaluation de la capacité phytosanitaire (ECP)	Rapport de la septième session de la CIMP (2005), paragraphe 139
Ateliers régionaux sur les projets de NIMP	Rapport de la sixième session de la CIMP (2004), Appendice IX, point 4.
6. Coopération avec les organisations internationales pertinentes	
Commission du Codex Alimentarius et Organisation mondiale de la santé animale (Office	Rapport de la septième session de la CIMP (2005), paragraphe 150

CPM 2006/INF/2 5

international des épizooties)	
Coopération entre la CIPV et la CDB sur les questions relatives aux espèces exotiques envahissantes	Rapport de la septième session de la CIMP (2005), paragraphe 148
Coopération avec le Secrétariat du Protocole de Montréal	Rapport de la septième session de la CIMP (2005), paragraphe 157.2
Liaison avec les instituts de recherche et les établissements d'enseignement	Rapport de la cinquième session de la CIMP (2003), paragraphe 95.2
	Rapport de la sixième session de la CIMP (2004), Appendice X, point 2
7. Organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV)	
Reconnaissance des ORPV	Rapport de la quatrième session de la CIMP (2002), paragraphe 98.1; Appendice XV
	Rapport de la troisième session de la CIMP (2001), paragraphe 39.1; Annexe XIV
Recommandations sur le rôle et les fonctions des ORPV concernant leurs rapports avec la CIMP	Rapport de la deuxième session de la CIMP (1999), Annexe VII
	Rapport de la septième session de la CIMP (2005), paragraphe 125.2; Appendice XIX
ORPV et règlement des différends	Rapport de la troisième session de la CIMP (2001), Annexe XI,L
Rôle et fonctions de la Consultation technique des ORPV	Rapport de la cinquième session de la CIMP (2003), Annexe XVII